



## Direction des Ressources Humaines et de la Formation

Service des Examens & Concours

Centre Administratif A. Bénech -191 avenue du Doyen Gaston Giraud – 34295 MONTPELLIER CEDEX

LA DIRECTRICE GENERALE

VU le code général de la fonction publique,

VU le décret n°2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières et des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière, modifié,

VU le décret n° 2021-1825 du 24 décembre 2021 portant statut particulier du corps des accompagnants éducatifs et sociaux et du corps des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière,

Considérant l'avis d'ouverture du recrutement sans concours d'Agents des Services Hospitaliers Qualifiés sur le portail des concours de la Fonction Publique Hospitalière en date du 08 septembre 2025, en vue de pourvoir 35 postes,

VU le procès-verbal d'admission en date du 9 décembre 2025,

DECIDE

Article 1<sup>o</sup> : Les candidats admis au recrutement sans concours pour l'accès au grade d'Agents des Services Hospitaliers Qualifiés organisé par le CHU de Montpellier en vue de pourvoir 35 postes sont les suivants classés par ordre de mérite :

MERCIER	Kelly
COMTE	Thomas
PAYA	Precilia
LOPEZ	Marc
CARBONELL	Cédric
ZANNELLI	Morgane
BUCHOT	Gregory
THIBAUT	Sarah
PUECH	Clara
BLAYAC	Jean-Serge
MAACHOU	Nacéra
LADJ	Dalila
SAVOY	Marion
FILIPPI	Gaëlle
ES SALMANY	Ahmed
GALLOIS	Julien
DANI	Julien
VIUDES	Fatma
ELOMO ENGONO	Léonie
PEIRAU	Nadine
CHORAK	Yasmina
DALZON	Ludivine
MIKTAR	Faouzi
BEN BRAHIM	Aicha
BRAND	Emilie
MONCHAUX	Jérémie
MARTINEZ	Jean Paul
AISSA	Samira
JACOBI	Maëva
OUMAROU	Ousmane
EL BOURKADI	Soukaina

Un recours gracieux peut être formulé auprès de Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation dans les deux mois qui suivent la présente notification. La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai deux mois à compter de la date de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télerecours citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

MARTIN	Mélissa
AMGHAR	Sabiha
RIET	Alison
ANDRIEU	Aurélie
MARAVAL	Léa
HEBLES	Valérie
ARELLANO	Candelaria
LEMONNIER	Julien
CASAL	Kévin
FORMENTIN	Romain
DIA	Magne
BRIENS	Céline
REQUI	Benjamin
NOIR	Mickaël
FORTEL	Peter
LAGDAR	Mariame
BEAUGARD	Danielle
FARNET	Vanessa
MAGGIO	Ornella

Article 2° : Madame de Directrice des Ressources Humaines et de la Formation Continue est chargée de l'exécution de la présente décision.

Montpellier, le 10 décembre 2025

P/La Directrice Générale et par délégation,

La Directrice Adjointe des Ressources Humaines et de la Formation Continue

Camille CONAN

